

L'AVANT-GARDE

POUR LA SUISSE

Un an Fr. 4»—

Six mois » 2»—

Trois mois » 1»—

Pour l'Etranger le port en sus.

Organe Collectiviste et Anarchiste.

POUR LA FRANCE

Un an Fr. 8»—

Six mois » 4»—

Trois mois » 2»—

Lettres et argent franco.

Administration et Rédaction de l'Avant-Garde : Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel, Suisse).

AVIS

Ceux de nos abonnés à l'étranger auxquels nous avons réclamé le prix de leur abonnement par carte correspondance, en date du 14 août; sont prévenus que nous n'adresserons plus le prochain numéro du journal, à ceux qui ne nous auront pas répondu.

Pour nos abonnés d'Amérique nous attendrons 15 jours de plus.

L'agonie de la classe moyenne.

En présence de la débâcle qui s'accroît dans tous les domaines de la vie publique contemporaine, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur la situation de la classe moyenne, de cette classe qui, dans plusieurs contrées importantes de l'Europe, est encore dominante tant par le nombre que par son influence générale sur la société.

Quel que soit le développement de l'antagonisme profond qui règne en général entre la bourgeoisie et le prolétariat, il n'est pas moins vrai que dans la plupart des contrées du monde civilisé, il existe une classe intermédiaire, ici, mourante et ayant perdu toute influence, là, encore toute puissante. Nous avons maintes fois analysé les conséquences sociales de la puissance de la haute bourgeoisie; nous nous occuperons aujourd'hui de la classe moyenne.

En dehors des riches propriétaires, des habiles spéculateurs, des grands entrepreneurs, des puissants financiers, il existe toute une classe de petits propriétaires, commerçants, industriels, qui n'appartiennent pas en réalité à la riche bourgeoisie, mais qui appartiennent encore moins au prolétariat. Héritiers d'un modeste patrimoine, ou sortis de la classe ouvrière par l'épargne et l'activité, ils forment une classe intermédiaire entre le grand capital tout-puissant et le travail écrasé.

Quelle attitude a pris cette classe dans les luttes sociales modernes? — S'est-elle rendu compte des phénomènes sociaux que nous subissons et en a-t-elle tiré une conclusion scientifique? — S'est-elle élevée à la conception des vrais intérêts de l'humanité, et a-t-elle suivi une ligne de conduite digne?

Si nous posons ces questions sévères, c'est que la classe moyenne prétend partout être la vraie représentante du bon, du bien, du juste, de l'utile; elle hait instinctivement, tout en la jalouant en partie, la riche bourgeoisie comme classe usurpatrice; elle hait franchement, en le méprisant,

le prolétariat qu'elle considère comme une classe vile et incapable.

Dans ce double sentiment de haine, la classe moyenne est étroite; étroite envers la haute bourgeoisie, puisqu'elle-même ne poursuit pas d'autre idéal que l'idéal bourgeois, réduit, il est vrai, à des proportions moyennes; étroite envers le prolétariat, parce qu'il n'est ni vil, ni incapable, mais tout simplement écrasé par une situation infernale.

Nous ne calomnions point la classe moyenne en disant qu'elle n'a pas d'autre idéal que l'idéal bourgeois. La preuve, c'est que dans tous les conflits qui ont surgi entre le capital et le travail, entre la bourgeoisie et le prolétariat, elle a toujours en masse, à part quelques exceptions, pris parti pour le capital contre le travail, pour la bourgeoisie contre le prolétariat. Et ceci n'est pas étonnant; se nourrissant des conceptions politiques, économiques et morales de la bourgeoisie, elle en conçoit les intérêts de classe comme absolument légitimes, elle sent que les siens propres ne sont qu'une réduction des premiers et que, par conséquent, ils sont solidaires.

En se plaçant ainsi absolument sur le terrain bourgeois, la classe moyenne donne-t-elle la preuve qu'elle possède la toute sagesse politique, économique et morale et qu'elle conçoit scientifiquement les intérêts humains?

Pour répondre à cette question, nous n'avons qu'à examiner la situation de la classe moyenne dans toute sa réalité, et nous verrons que ses prétentions cachent tout simplement un manque absolu d'intelligence et de caractère.

Le fait dominant de notre époque, c'est la transformation radicale de toutes les conditions économiques. Propriété, production, circulation, consommation, tout tend à se transformer par l'action absorbante du grand capital; le paysan-propriétaire disparaît devant les grandes exploitations agricoles, le petit métier fait place aux vastes entreprises industrielles, la petite boutique se meurt en face du grand bazar commercial, la vapeur porte au loin tous les produits, le luxe et les jouissances sont effrénés en haut, le dénuement est général en bas. — Ce ne sont plus là des hypothèses servant à expliquer l'utopie généreuse d'une réforme sociale; c'est la réalité vivante qui apparaît chaque jour aux yeux de tous, que chacun constate, que tous maudissent et devant laquelle se font partout jour de sombres pressentiments.

En présence de ces faits, quelle est l'attitude de la classe moyenne? Elle a une peur

terrible des partageux! Oui, tandis que, au profit des partageux d'en haut, elle hypothèque ses immeubles, qu'elle végète péniblement en dépensant beaucoup d'activité, ou qu'elle fait faillite après s'être déconsidérée dans des combinaisons malhonnêtes, elle s'arrête effrayée devant ce fantôme: le partage des biens au profit des classes ouvrières. C'est là toute sa science économique. Elle ne voit pas ou ne veut pas voir que tout le fonctionnement économique actuel porte en lui-même la ruine de la classe moyenne. Devant cette perspective déjà toute d'actualité — ou toutes les forces économiques appropriées par quelques riches tout-puissants et un prolétariat esclave, ou la propriété collective au profit des masses travailleuses — elle s'arrête à ce remède: la suppression du paupérisme par la suppression des pauvres.

Si nous étudions la vie politique contemporaine, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de profonde pitié pour l'espèce humaine. Lorsqu'on lit un programme politique ou que l'on participe à une réunion publique où se discutent divers intérêts politiques, on serait tenté de croire que tous les hommes politiques qui s'affirment sont de sérieux amis du peuple. Et, cependant, combien la réalité donne un démenti formel à cette première et généreuse impression. En république, comme en monarchie, nous ne constatons qu'une seule préoccupation: lorsqu'il s'agit d'élections, mettre en place ou un ambitieux ou une créature; dans les cas de votations sur des lois, faire triompher des dispositions légales, par lesquelles ou on augmente l'action des autorités, ou on sauvegarde certains intérêts économiques privilégiés. Cette corruption politique a d'autant plus pénétré la classe moyenne que tous les emplois publics subalternes ou supérieurs lui paraissent un moyen naturel d'assurer la position sociale d'une partie de ses membres, et que dans les lois elle voit la consécration légale de sa situation acquise ou à acquérir et une garantie contre l'action possible du prolétariat.

Cette politique d'intérêts domine seule, malgré toute la phraséologie démocratique en vogue, et nous n'avons plus à nous étonner que les idées politiques nouvelles qui ont surgi du mouvement socialiste — l'autonomie et la libre fédération — ne rencontrent, dans la classe moyenne, qu'une haine aussi implacable que celle qu'elle manifeste à l'égard de la propriété collective.

Sur ces deux faits principaux — le fonctionnement économique et l'organisation des intérêts publics dans la société humaine

ne — la classe moyenne se révèle comme n'ayant pas même conscience de sa propre situation matérielle. Quoi d'étonnant alors que sa situation morale soit si désornée!

Nous la voyons à la fois rampante ou déboussée devant la haute bourgeoisie; proférant l'insulte ou pleine de frayeur devant le prolétariat; dans ses relations et ses jouissances ou dissipatrice par vanité ou poussant l'économie jusqu'à l'avarice; charitable et généreuse pour flatter son propre orgueil ou profondément égoïste; cultivant les sciences et les arts par amour des richesses; doctrinaire en politique, malthusienne en économie, bigotte en religion ou sceptique en philosophie. C'est en toutes choses un désordre moral complet; il ne se dégage de cette classe que la médiocrité.

Telle est la situation présente de la classe moyenne. Quel sera son avenir? — Elle est implacablement condamnée par les faits à disparaître comme classe.

Quelles que soient les énergies, l'activité, les résistances qu'elle dépense, elle sera absorbée par le grand capital ou disparaîtra dans le prolétariat. Cette agonie pourra, dans certaines contrées, être plus ou moins longue, elle sera marquée de luttes, d'épisodes que l'histoire enregistrera sans doute, mais l'heure fatale est là. Il ne s'agit donc pas de sauver la classe moyenne, mais de voir comment elle mourra le plus dignement.

Continuera-t-elle, en dépit de tous les enseignements de notre époque, à vouloir rééditer un passé impossible, à être toute entière au service de l'ordre bourgeois qui la dévore, et à haïr le socialisme qui veut émanciper toute l'humanité?

Nous n'avons pas à lui dicter sa voie; nous la lui indiquons. En mourant bourgeoisement, la classe moyenne se donne un cachet d'imbécillité flagrante. En apportant au socialisme de nouvelles forces, elle contribuerait à hâter l'heure de la délivrance commune.

Nous désirons cette conversion et nous appelons surtout la jeune génération à méditer notre modeste travail.

Congrès annuel de la Fédération jurassienne, à Fribourg, les 3, 4 et 5 août.

(SUITE)

Brousse tient à poser nettement la question, pour que la discussion ne s'égaré pas. Le vote — dit-il — peut être considéré de différentes façons: En tant que principe, comme expression de la souveraineté populaire, il le repousse aujourd'hui comme toujours; en tant qu'instrument, il en regarde l'usage comme le plus souvent inutile, et presque toujours dangereux. Il sait qu'il ne peut conduire à la conquête du pouvoir; il sait qu'il ne peut même à lui seul, servir à grouper aucun parti vraiment révolutionnaire; sur ces deux points ce qui se passe actuellement dans la démocratie socialiste allemande, a éclairé tous les esprits.

Il sait de plus combien de délégués populaires ont trahi.

Mais faut-il en conclure que le vote soit à proscrire d'une façon absolue? que dans aucun cas son emploi ne puisse rendre des services?

Il ne le pense pas.

Il prendra deux exemples:

La Chambre française refuse en ce moment l'amnistie, et les membres de la gau-

che, qui y sont en majorité, prétendent qu'ils l'accepteraient, s'ils ne craignaient pas un vote contraire du Sénat. Eh bien! si les socialistes français, au lieu de poser au hasard la candidature de Blanqui, avaient attendu pour la présenter qu'on votât dans une circonscription où la majorité fut sûrement acquise, la Chambre mise au pied du mur aurait, en refusant de valider Blanqui, montré aux yeux de tous, le sentiment qu'elle professe en réalité au sujet de l'amnistie.

Voilà un exemple; en voici un autre:

Supposons — le fait a existé — que dans une commune française la majorité des électeurs se rencontre ouvrière et que la minorité soit bonapartiste. Si les ouvriers s'abstiennent, les bonapartistes seront élus, ce qui blessera le sentiment populaire. Pour entraver cette élection, ou bien un parti ouvrier légal devra se former, ou la majorité anarchiste devra présenter des candidats et ne pas s'abstenir. Dans ce cas, ne vaut-il pas mieux que les anarchistes s'emparent par le vote de la commune, qu'ils mettent comme usufruit dans les mains des paysans le sol arable de la commune, et dans celles des ouvriers les bâtiments communaux? S'ils réalisent ainsi en partie la propriété collective dans la commune, il est certain que la lutte commencera entre eux et le pouvoir central; c'est-à-dire qu'une situation révolutionnaire sera créée.

Quant on ne peut pas encore renverser dans son ensemble l'Etat, qu'il est même impossible momentanément d'essayer sa force contre lui, il vaut mieux déranger, même par le vote, les rouages qui le composent, les enrayer, que de rester les bras croisés à les regarder tourner tranquillement.

Pas plus que le vote, la violence n'est un principe socialiste, cependant contestera-t-on que l'emploi de la force révolutionnaire ne soit une nécessité? Eh bien! l'usage du vote peut aussi quelquefois être utile. Il ne faudrait donc pas, par orthodoxie abstentionniste, proscrire ce moyen d'action d'une façon absolue.

ARNOLD appuie cette façon de voir. L'emploi du vote pourrait même à ses yeux être utile pour réaliser quelques améliorations dans la situation des ouvriers. Il y voit de plus un puissant moyen de propagande.

KAHN considérerait l'usage du vote comme un changement de tactique dans la Fédération jurassienne. Il répond au compagnon Brousse que l'élection de Blanqui ne produirait pas plus d'effet qu'il n'en résulterait de la candidature analogue de Raspail sous la seconde république. Que quant au vote dans la commune, il ne peut servir à rien: Ou — dit-il — la majorité est révolutionnaire, et alors elle n'a qu'à faire ce qu'on veut qu'elle vote; ou elle ne l'est pas, et alors elle ne nommera pas des amis de la révolution. Il croit que l'emploi d'une tactique nouvelle mérite qu'on l'étudie avec soin avant de la réaliser.

Brousse conteste que l'élection Raspail n'ait pas produit contre la Chambre, partie de l'Etat, une agitation favorable. Il dit ensuite que telle majorité ouvrière qui enverra des révolutionnaires dans un conseil municipal, et qui les défendra ou du moins les approuvera lorsque quelques jours après ils en seront chassés, se montrera peu disposée à prendre les armes, de but en blanc, si tout est calme autour d'elle.

Les comp. LEVASCHOFF et SPICHTIGER appuient la manière de voir exprimée par Brousse. Mais quoique tous les délégués du Congrès soient unanimes pour se prononcer dans le même sens, c'est-à-dire *contre* le vote servant à constituer le fonctionnement régulier d'un rouage de l'Etat, mais *pour* le vote destructeur de ce rouage, pour le vote anarchiste et révolutionnaire, ils acceptent tous aussi la mise à l'étude de la question demandée par le comp. Kahn.

Attitude des anarchistes en présence des étatistes. — Après une courte discussion, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents:

« Le Congrès,

Considérant, l'attitude prise par les organes officiels du parti démocrate-socialiste étatiste, eu égard aux actes révolutionnaires de Hoedel et de Nobiling, actes qui ont toute sa sympathie;

Considérant, l'élimentation du principe de la propriété collective dans les récents manifestes électoraux du même parti;

Considérant que cette attitude et cette modération sont une preuve de la transformation graduelle et prévue de ce parti, en parti républicain-radical *au moins en fait*;

Le Congrès persiste dans les décisions prises antérieurement par le parti anarchiste.

Le Congrès,

Considérant en outre, les poursuites ignobles qui oppriment les ouvriers allemands qu'il sait distinguer de ceux qui les dirigent, exprime pour ces ouvriers toutes ses sympathies et ses sentiments de solidarité. »

En présence de la crise actuelle y a-t-il lieu de travailler à une réorganisation des forces ouvrières ayant pour but la sauvegarde immédiate des intérêts du peuple?

SCHWITZGUÉBEL. — A aucune période des temps modernes, pensons-nous, la crise n'a été aussi générale. L'opinion publique attribue encore cette situation à des causes tout à fait secondaires, sans se rendre compte que cette crise est le résultat du système d'appropriation et de production développé par la bourgeoisie.

Il en résulte que la situation des ouvriers des petits métiers, relativement plus heureuse que celle des ouvriers des manufactures, usines, grandes entreprises en général, tend à empirer chaque jour par la ruine graduelle des petites entreprises que les grandes dévorent. Le mouvement ouvrier, ayant été généralement prononcé dans les catégories de la petite et moyenne industrie, subit une période de crise résultant de la nature même de la transformation économique à laquelle nous assistons.

En présence de cette situation, nous avons à nous demander, s'il n'y a pas lieu de travailler à une réorganisation des forces ouvrières, réorganisation tenant absolument compte de la situation faite à l'immense majorité des ouvriers — ceux qui sont occupés dans les grandes entreprises.

En travaillant dans ce sens et en donnant à ces organisations un but immédiatement pratique, nous arriverions à grouper les forces ouvrières d'une façon imposante. Le but pratique, immédiat à atteindre — solidarité ouvrière agissante, défense des intérêts du travail, attitude en présence de l'introduction, du développement des machines, et de la transformation des petits ateliers en fabriques, — serait propre à grouper les masses ouvrières. Il est vrai que la situation actuelle nous impose la tâche de chercher la réalisation de cette fédération du travail, en dehors de l'Internationale, ce qui peut paraître un dangereux compromis; pour notre compte, nous sommes certains que ce serait là pour nous un

vaste champ d'action de propagande théorique et de développement des faits dans le sens de la révolution sociale.

(A suivre.)

Correspondances.

France.

Toutes nos grèves se sont terminées par la défaite plus ou moins complète des grévistes. Nous nous en consolons. Beaucoup de jeunes gens sont encore trop confiants dans la puissance émancipatrice de ce moyen d'action ; il est bon qu'ils se rendent compte, comme nous l'avons fait nous-mêmes, que dans ces luttes du capital contre le travail, le capital lui seul suffit souvent pour l'emporter, et qu'à la moindre crainte de défaite, l'Etat, ce chien de garde de la bourgeoisie, se hâte d'intervenir. Toutes démonstrations feraient peu auprès de nos jeunes amis : l'expérience est comme un habit, — dit le proverbe, — et doit se confectionner sur mesure. Nous voulons que l'année 1871 revienne ? Eh bien ! passons gaiement par les expériences de l'année 1869 !

Celle des grèves qui a le plus occupé l'opinion publique, est la grève des 5,000 cochers de la « Compagnie générale des petites voitures » de Paris. Nous passons sous silence celles des réclamations des grévistes, qui, trop techniques, intéresseraient peu vos lecteurs, comme le travail à la planche, la société de secours, etc... mais nous nous arrêtons à celle qui nous paraît la plus curieuse et qui figure en première ligne sur le programme présenté à la Compagnie : « Les chevaux auront une nourriture et une litière convenables. » Tandis que, en effet, le directeur de la Compagnie, M. Bixio, puisait dans la science officielle des chiffres complaisants pour prouver au public que sa cavalerie court danger de mourir d'indigestion, les cochers affirmaient « qu'ils sont las de servir d'instruments de torture à de pauvres chevaux qui crèvent de faim. » Quant au public, il tournait les yeux vers la Société protectrice des animaux, qu'évidemment la chose concerne, à moins que MM. les membres de cette société, tout préoccupés de protéger leurs amis les bourgeois contre l'envahissement des mauvaises doctrines, ne voient plus d'animaux autre part qu'autour d'eux.

L'Etat, représenté par l'aimable préfet de police, M. Gigot, a joué assez habilement le syndicat des cochers. Il s'est montré, à l'égard des délégués de ce syndicat, d'une politesse obséquieuse et leur a donné toutes les autorisations de réunions publiques qu'ils ont demandées. Mais il a trouvé moyen de donner à la Compagnie mieux que des salamalecs : au lieu d'exiger comme par le passé, des certificats de moralité, d'habileté professionnelle et de connaissances topographiques aux aspirants-cochers, il a donné l'usage du fouet à tout palefrenier, décrocheur, ou premier venu que la Compagnie appuyait. Naturellement, le voyageur pour l'Elysée était conduit à la voirie, les fiacres accrochaient, versaient, roulaient, comme le char traditionnel de l'Etat conduit par nos peu habiles gouvernants, mais le tour était joué et la grève perdue : le reste n'a plus été qu'une affaire de temps.

On se souvient qu'à la suite des troubles de Marseille, plusieurs arrestations ont eu

lieu. Ainsi que nous l'avions prévu et prédit, deux catégories ont été faites parmi les accusés. Les uns, M. des Isnards et ses amis, ont été jugés d'abord et punis d'amendes, qui sont pour eux des affaires de quelques centimes ; les autres, républicains, viennent de passer devant les tribunaux au nombre de 26. Veyer ira 15 jours en prison pour avoir mis le drapeau rouge sous le nez de bronze de M. Belzunce ; Rossi y restera deux mois pour avoir conjugué son nom sur le dos des autorités ; les autres sont condamnés aussi à l'amende et à la prison.

Tout le monde se préoccupe ici des élections sénatoriales. Côté des gauches, tout est en règle ; côté des droites, les tiraillements n'en finissent plus. Tous les obstacles viennent de questions de personnes, quant aux divergences de principes, tout le monde y danse dessus. Les gauches se tournent du côté de la Nouvelle-Calédonie et y font le geste bien connu de Gavroche ; à droite, le lys sans tâche reçoit dans la la blancheur de sa corolle, l'abeille bourdonnante et maculée des bonapartistes ; sans s'émouvoir au souvenir des immondes où l'insecte s'est vautré, il lui ouvre les jaunes trésors de son pollen. Pour compléter le tableau, en prévision de l'averse électorale qui va tomber, le parapluie de famille des Orléans, ouvert à terre, étend sur cette idylle, qu'il rejette dans l'ombre, la protection bourgeoise de sa grossière cotte de bleu.

Faute de programme, la coalition a cette armoirie.

Les journaux bonapartistes font beaucoup de bruit autour du voyage de la comtesse de Pierrefonds. Cette comtesse qui, vu les circonstances qui ont causé la mort de son godiche de mari, devrait s'appeler plutôt Fonds-de-pierres, n'est autre qu'Eugénie-la-montijoyeuse. Elle fait, disent les feuilles autrichiennes, des économies, et n'occupe que deux chambres dans les hôtels où elle loge ; il nous semble que son parti devrait l'interdire et couper court à cette dépense folle. Nous nous souvenons d'un temps où Eugénie n'avait qu'un lit pour deux — et même pour trois. Maintenant pourquoi deux chambres — pour elle seule ?

Le Congrès international socialiste a été décidé par un vote du Congrès de Lyon. Voici la vérité sur l'organisation de ce Congrès : Depuis deux mois environ, tous les groupes organisés publiquement ont nommé un délégué et deux sub-délégués, lesquels réunis en assemblée générale ont nommé une commission d'initiative et une commission de propagande.

La date du Congrès fixée, le Préfet de police, M. Gigot, a fait mander le secrétaire et l'a averti que les délégués seraient poursuivis pour affiliation à l'Internationale, s'ils persistaient à organiser le Congrès.

M. de Marcère s'est aussi montré inébranlable.

La majorité des délégués, effrayée, ne donne plus, — paraît-il — signe de vie. La minorité, plus courageuse, reprend l'initiative et invite les délégués à remplir leur mandat. Les réunions, en effet, étant privées pour ce Congrès comme pour les autres, ni M. Marcère, ni M. Gigot n'ont le droit de l'empêcher.

Le Congrès aura donc lieu.

La Lanterne publie à ce sujet la lettre suivante :

« Comme rectification à une note de la *Marseillaise*, de nature à induire en erreur les délégués de la province et de l'étranger, nous vous prions d'annoncer :

1° Que le Congrès ouvrier international socialiste de Paris « ne se tiendra pas à Lausanne. »

2° Qu'aucune modification dans le lieu de réunion du Congrès n'a été « décidée dans la dernière séance du comité, » laquelle même repoussé à une immense majorité une proposition tendant à transférer à Londres le siège de ce Congrès essentiellement privé et soustrait par suite à l'arbitraire administratif.

MINVILLE, GASTON PICOURT, JULES GUESDE, membres de la commission de propagande.

La Lanterne reçoit et publie le document suivant qu'un ami nous communique :

« Les soussignés, membres du Comité pour la réception des délégués à l'Exposition universelle de 1878 et pour l'organisation du congrès ouvrier international socialiste, auxquels se sont joints les délégués à ce congrès déjà nommés par les groupes ouvriers,

Vu l'interdiction verbalement prononcée contre le Congrès par la préfecture de police et le ministère de l'intérieur :

Attendu que la classe ouvrière, comme les autres catégories de citoyens, a des intérêts propres qu'il est de son droit et de son devoir de défendre, et dont la défense ne saurait être limitée ou entravée par les frontières nationales politiques ;

Attendu qu'en profitant de l'Exposition pour recevoir les travailleurs des autres pays pour discuter avec eux certaines questions d'intérêt commun, les travailleurs français en général et les travailleurs parisiens en particulier, ne font que suivre l'exemple des *gens de lettres* qui se sont réunis, il y a deux mois, en congrès international, et des *commerçants et industriels*, dont le congrès, également international, organisé par les chambres syndicales, a lieu en ce moment même au palais officiel du Trocadéro ;

Attendu, d'autre part, que la forme de réunions privées adoptée pour le congrès ouvrier international socialiste suffit à le soustraire à l'ingérence de l'administration, laquelle n'a ni à l'autoriser ni à l'interdire, obligée qu'elle est de n'y voir que l'exercice d'un droit incontesté et incontestable, un effet de la liberté et de l'inviolabilité, quitte — si des délits venaient à être commis — à traduire leurs auteurs devant les tribunaux compétents ;

Attendu enfin qu'en organisant le congrès en question, les travailleurs parisiens n'ont fait que se conformer à une décision du dernier congrès ouvrier de Lyon ; qu'ils ne sont pas libres de laisser cette décision en souffrance ; qu'il est au contraire de leur honneur d'en poursuivre et d'en assurer l'exécution.

Déclarent, par ses motifs :

1° Qu'ils ne sauraient tenir compte d'une interdiction verbale dictée par des intérêts de caste et dénuée de toute base juridique ;

2° Que le congrès ouvrier international socialiste aura lieu à la date précédemment fixée, soit du 2 au 12 septembre 1878 ;

Et attendu que faute de continuer à remplir le mandat qu'ils ont accepté et dont ils ne se sont pas fait relever, la majorité des

membres de la commission exécutive et des commissions de propagande et de contrôle doivent être considérés comme démissionnaires.

Ils décident, en outre, qu'une assemblée générale aura lieu à une époque ultérieurement fixée, pour procéder à leur remplacement et que tout ce qui concerne le congrès doit être adressé aux citoyens :

Henri Gerbaud, trésorier provisoire, 214, rue de Charenton; Jules Guesde, secrétaire, 10, place Dauphine.

Ont signé :

Amand, Briolle, Boguet, Bernard, Tassote, Vivien, C. Manière, L. Boulet, Amiot, Jeallot, Delfosse, J. Guesde, G. Deville, Oriol, G. Picourt, Gerbaud, L. Chabry, J. Vaidy, Audouret, S. Paulard, Coueste, Massard, Chevalier, Damlincourt.

Allemagne.

Vendredi 16 août, à cinq heures et demie du matin, Hœdel a été exécuté. L'exécution a eu lieu dans la cour de la prison, devant une quarantaine de privilégiés; sans public, honteusement, dans l'ombre.

Hœdel est mort avec un courage qui en Allemagne devient déjà légendaire. Nous empruntons à un journal bourgeois, *Le Temps*, le récit de cette mort.

« Le condamné a marché d'un pas ferme jusqu'au pied de l'échafaud et a regardé avec effronterie le public. Le juge d'instruction Hollmann a donné lecture de l'arrêt de mort. Quand il en a lu la date, Hœdel a craché et a crié : Bravo !

Le juge d'instruction a montré au bourreau la confirmation de l'arrêt signée par le prince impérial, en disant : « Je vous livre le ferblantier Emile-Henri-Max Hœdel pour que vous le décapitiez. »

« Venez ! » a alors dit le bourreau à Hœdel.

Celui-ci a gravi en courant les trois marches de l'échafaud, il a ôté son habit et son gilet. Au même moment le glas a retenti dans l'intérieur de la prison. Hœdel a regardé la cloche avec une impudence indescriptible, et a souri ironiquement au public.

Il a ensuite enlevé ses bretelles; mais, comme il ne pouvait deboutonner sa chemise, un des aides du bourreau la lui a retirée de façon à lui mettre le haut du corps nu jusqu'à la poitrine.

Les aides ont lié à Hœdel les bras et les pieds et lui ont placé la tête dans l'échancrure du billot, en lui tournant le visage vers la terre, et en lui liant l'occiput avec une courroie de la largeur d'une main, de sorte que le cou était à découvert.

Le bourreau a ouvert après cela un magnifique étui (!), dont le couvercle portait la date de 1878 imprimée en lettres d'or; il y a pris le glaive et a coupé d'un seul coup la tête de Hœdel. Le tronc a eu encore des mouvements convulsifs après l'exécution, et la tête a eu aussi quelques légères crispations. »

Depuis 1868, il n'y avait plus eu en Allemagne d'exécution capitale pour affaires politiques. Hœdel rouvre la marche. Messieurs les aristocrates allemands viennent de commettre là une imprudence. Le billot est posé, une révolution — au moins politique — approche, et la vue de l'étui magnifique pourrait donner l'envie au peuple allemand de s'en servir.

A Barmen-Elberfeld, des démonstrations socialistes ont eu lieu le soir du vote de ballottage, surtout près de la prison où était enfermé Hasselmann, le « Marat allemand ». Des milliers de jeunes gens parcouraient les rues en chantant la « Marseillaise du

travail », en criant : « Vive Hasselmann ! » et « Vive la Commune ! »

La police est intervenue pour balayer la place par la force. Elle a été reçue par un véritable bombardement, par une nuée de pierres. « En avant ! A l'attaque ! » criaient les ouvriers. « A bas ces chiens ! »

Il y a eu des policiers blessés, et quelques arrestations ont été faites.

Une émeute a eu lieu à Haarbouurg; la lutte s'est engagée avec la troupe, qui a fait usage de ses armes. Il y a des tués et des blessés.

Statistique électorale en Allemagne.

Au moment où je ferme cette lettre, les démocrates-socialistes de l'Allemagne ont conquis neuf sièges, au lieu de douze qu'ils possédaient antérieurement dans le « Reichstag. » Parmi les neuf députés victorieux, six sont élus par la Saxe, qui est comme on sait, la forteresse du socialisme allemand. Voici quelques chiffres qui pourront intéresser vos lecteurs, quoique à mes yeux, comme à ceux de tous les socialistes, ils n'aient aucune valeur statistique.

Au premier tour de scrutin, le 30 juillet, deux démocrates-socialistes seulement l'ont emporté haut la main : *Bracke* à Glauchau (Saxe), et *Liebkecht* à Stollberg (Saxe).

Au second tour, c'est-à-dire au ballottage, ont été élus : *Bebel* à Dresde (Saxe); *Kayser*, et *Freiberg* (Saxe); *Vahlreich*, à Mittweida (Saxe); *Wiemer*, à Marienberg (Saxe); dans le 4^e district de Berlin, *Fritzsche*; à Breslau, *Reinders*; et *Hasselmann*, à Barmen-Elberfeld.

Au 30 juillet, les démocrates-socialistes ont réuni en Allemagne. — ou plutôt dans l'ensemble des districts où ils ont accepté la lutte, — 450.000 voix. Ce nombre, après le ballottage, doit dépasser 500.000.

Mais que peut-on conclure de cela ?

Peut-on affirmer qu'il y a en Allemagne plus de 500.000 communistes? Non, évidemment. L'élection ne s'est pas faite autour d'un programme socialiste, mais à propos de la question des lois exceptionnelles que le gouvernement veut demander à son « Reichstag. »

Les 450.000 électeurs qui ont donné leurs voix, le 30 juillet, aux démocrates-socialistes, n'ont pas voté pour tel ou tel ancien programme du parti, ils ont nommé tel ou tel candidat commenté par un manifeste spécial, tout d'actualité; or, nous avons vu que le manifeste le plus radical, celui de Berlin, parle beaucoup de la défense des libertés politiques, et pas du tout du principe fondamental, de la propriété collective.

Quant aux voix supplémentaires recueillies dans les ballottages, elles viennent, non pas d'électeurs socialistes, — les socialistes au second tour n'ont pas vaincu par leurs propres forces, — mais d'électeurs progressistes et surtout d'électeurs ultramontains.

Il nous serait facile de démontrer cette dernière affirmation, en nous servant des chiffres électoraux; mais nous avons mieux que cela à offrir à vos lecteurs : les aveux du *Vorwärts* lui-même.

Nous traduisons littéralement :

« Au ballottage, à Munich et à Mayence, nos compagnons ont voté pour les candidats ultramontains, Ruppert et Moufang (*les deux ont été élus*), parce que ces deux députés vont voter contre les lois exceptionnelles. De leur côté, les ultramontains vont voter à Offenbach-Dieburg pour Liebkecht, ainsi qu'à Barmen-Elberfeld et à Solingen pour nous. (*Hasselmann a été élu grâce à ce compromis.*) N° 54. » (Les phrases qui sont soulignées sont ajoutées par notre correspondant.)

On peut donc dire sans crainte de se tromper, que dans la dernière élection tout

s'est passé autour de cette idée : défense des libertés politiques. Les chiffres que nous donnons plus haut, prouvent seulement deux choses : 1^o qu'au 30 juillet, 450.000 électeurs allemands ont voté contre les lois d'exception, et qu'ils ont confié aux socialistes eux-mêmes le soin de combattre ces lois; 2^o qu'au scrutin de ballottage, plus de 50.000 électeurs ultramontains, progressistes, etc., ont préféré laisser passer, ou faire passer des démocrates-socialistes que des députés favorables à l'adoption des lois d'exception.

Russie.

Au moment où je vous envoie cette lettre je n'ai pas encore de nouveaux renseignements sur le résultat de l'évasion de Voinarsky, mais je puis vous donner des détails intéressants sur deux affaires tout aussi récentes.

Vos lecteurs n'auront sûrement pas oublié les circonstances qui ont entouré l'arrestation des socialistes d'Odessa. Ils se rappelleront que dénoncés à la police par le propriétaire de la maison qu'ils habitaient, ils opposèrent à ceux qu'on envoya pour les arrêter une courageuse résistance. Quand le capitaine de gendarmerie Dobrodeieff ordonna à Kovalsky de lui remettre les papiers qu'il devait avoir en sa possession, Kovalsky lui répondit : « Tiens ! en voici des papiers. » et, ce disant, il dirigea sur lui le canon de son revolver. Il lâcha la détente, mais le coup ne partit pas. Saisi, maintenu et garroté, on allait l'emmenner, quand ses amis accoururent à son secours, mirent les gendarmes en fuite, et le délivrèrent.

Ces courageux jeunes gens profitèrent du répit qu'ils avaient conquis, non pas pour pourvoir à leur sûreté personnelle, mais pour détruire tout ce que leur logement pouvait contenir de compromettant.

Quand les gendarmes battus reçurent des renforts, ils durent faire en règle le siège de la maison. On tira des deux côtés, et de part et d'autre il y eut des blessés.

Le 6 août, la cour martiale a jugé les socialistes impliqués dans cette affaire, et voici quel a été son verdict : Ivan Kovalsky, condamné à mort; Svinine, Vitachesky, Stoudzinsky, Klenoff, aux travaux forcés; les trois dames russes à l'exil en Sibérie ou à la prison.

Quand le peuple qui était réuni devant le tribunal a eu connaissance de ce jugement, les cris de « c'est une infamie ! » se sont élevés de plusieurs côtés, et des coups de fusils ont été tirés contre les soldats. Dans le petit combat qui en est résulté, quatre soldats ont été blessés et l'un d'eux est mort des suites de sa blessure; deux individus dans la foule ont été tués.

A l'heure qu'il est, aucune arrestation n'a encore pu être faite, mais Odessa regorge de troupes comme une ville en état de siège.

Voici la seconde affaire :

Metsenkoff, à la fois général et chef de section de la haute police, vient de payer un peu cher, la délicatesse qu'il mettait dans l'accomplissement de ses honorables fonctions. Ce doux personnage sortait d'une confiserie de la place Saint-Michel (Petersbourg), bras dessus, bras dessous, avec son fidèle Achate, le général Makaroff, du corps des gendarmes. Deux individus approchent, et avant que notre policier soit sur ses gardes, la lame d'un poignard s'enfonce dans la région du cœur. Le lendemain soir Metsenkoff était mort. Makaroff fait mine de se jeter à la poursuite des deux justiciers; deux coups de revolver le manquent, mais coupent court à son penchant bien prononcé pour faire des arrestations.

Décidément, en Russie, le métier de mouchard devient chaque jour plus dangereux.

Le courageux Kovalsky a été fusillé aux champs de « Skakovoé polié ».